

Covid-19 - Procédure de vaccination

Chère Walhinoise, Cher Walhinois,

La campagne de vaccination du grand public est lancée. Progressivement, c'est l'ensemble de la population adulte wallonne qui sera appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge des personnes (en commençant par les plus âgés).

Concrètement, chaque Walhinois(e), de plus de 18 ans, recevra une lettre de convocation. Cette convocation vous parviendra par la poste et, si vos données électroniques sont connues par le registre national, par e-mail et/ou SMS. L'envoi de ces courriers commencera en mars et s'étalera jusqu'à l'été 2021.

Dans le courrier de convocation, vous trouverez les instructions pour prendre rendez-vous (via un site web) à l'endroit, au jour et à l'heure qui vous convient le mieux. Cette convocation sera à emporter avec vous le jour de votre vaccination. Ne pas perdre la convocation !

Le système vous aidera aussi à prendre le rendez-vous pour la 2^{ème} dose qui sera aussi planifiée quelques semaines plus tard, dans le même centre, en fonction du vaccin utilisé. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique ne vous est pas accessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° gratuit : 0800/45019 (uniquement si vous avez reçu la convocation).

Pour rappel, la vaccination est gratuite et totalement libre !

Pour une raison de santé ou autre, vous pouvez vous faire accompagner par un proche.

Pour votre information, voici les adresses des centres de vaccination les plus proches de Walhain :

1. **Court-Saint-Etienne** (PAMexpo - Boucle Joseph Dewez, 2 à 1490 Court-Saint-Etienne)
2. **Wavre** (Hall culturel La Sucrierie - Rue de l'Ermitage, 1 à 1301 Wavre)
3. **Perwez** (PerweX - Avenue des Moissons, 10 à 1360 Perwez)
4. **Gembloux** (Centre Sportif de l'Orneau - Chaussée de Namur, 28 à 5030 Gembloux)

Pour connaître tous les centres de vaccinations en Wallonie, surfez sur <https://www.wallonie.be/fr/actualites/covid-19-strategie-de-vaccination>



Plus d'informations : www.jemevaccine.be

Comment s'y rendre ?

Chaque centre de vaccination dispose d'un parking. En outre, la Wallonie rend les transports en commun gratuits pour les trajets vers les centres de vaccination. Pour bénéficier de cette gratuité, vous devrez montrer votre courrier de convocation.

Si vous avez besoin d'aide pour vous rendre vers le centre de vaccination, prenez contact avec le service de Taxi social du CPAS de Walhain (les lundi, mardi, jeudi et vendredi) au 010/65.33.94 ou 010/65.49.41.

Que faire si vous ne voulez pas vous faire vacciner ?

Signalez-le (via le site web ou téléphone) dès réception de votre convocation, afin de libérer la place pour une autre personne.

Attention, cette décision est définitive. Vous ne recevrez plus de nouvelle offre pour vous faire vacciner gratuitement. Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif est qu'au moins 70 % de la population adulte se fasse vacciner afin que nous puissions récupérer nos libertés.

Vous pouvez également trouver des données plus détaillées sur les sites suivants :

<https://jemevaccine.be>
<https://covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations>
<https://info-coronavirus.be>

Dans l'espoir que ces informations vous soient utiles et en restant à votre disposition, nous vous prions de croire, chère Walhinoise, cher Walhinois, à nos sentiments les plus cordiaux.

Le Directeur général,

Christophe LEGAST

Le Bourgmestre,

Xavier DUBOIS

La Directrice générale du CPAS,

Valérie BARTHOLOMEE

La présidente du CPAS,

Agnès NAMUROIS

Foire aux questions

Votre vaccination en 6 questions & réponses.

A partir de ce mois de mars, en respectant un ordre de priorité, toutes les personnes non encore vaccinées contre la COVID-19 recevront une invitation par courrier pour se faire vacciner dans un centre de vaccination. Les invitations seront également envoyées par SMS et e-mail pour celles et ceux qui ont un jour donné leurs coordonnées numériques au registre national. Il vous est toujours possible de compléter ces données à tout moment (voir point 6).

Voici les réponses à 6 questions pratiques :

1. Quand recevrez-vous cette invitation ?

Les 53 centres de vaccination ouvriront progressivement pendant le mois de mars. Dans ces sites, répartis sur toute la Wallonie, toute la population adulte qui le désire y sera vaccinée gratuitement au cours des mois à venir. Sans tenir compte d'éventuels imprévus - et principalement de livraison des vaccins - tout le monde sera invité à se faire vacciner et recevra la première dose de vaccin entre mars et juin.

Plus précisément, vous recevrez une lettre de convocation par la poste et, en plus de cette lettre et pour autant que vos données soient à jour dans les bases de données fédérales, vous recevrez également un e-mail et un SMS avec le même message. Le système a été conçu pour éviter de vous inviter si cette vaccination a déjà été faite et est bien encodée dans Vaccinnet+. Les interférences n'étant pas toujours évitables, si malgré tout vous deviez recevoir une convocation alors que vous êtes déjà vacciné, n'en tenez pas compte.

Chaque personne aura le choix d'un centre de vaccination qui lui convient, sachant que le rendez-vous pour la deuxième dose devra être fixé dans le même centre. Si votre centre de vaccination de prédilection ne devait pas être disponible au moment souhaité, vous avez le choix d'un centre alternatif ou vous pouvez postposer quelque peu votre rendez-vous.

2. Que dit l'invitation ?

La première page est un billet électronique avec un code à barres et un code QR ainsi qu'un lien vers un site Web où vous pouvez prendre votre rendez-vous : <https://jemevaccine.be>. Vous devez l'emporter avec vous au centre de vaccination. Donc ne la perdez pas.

Sur la deuxième page, vous trouverez la procédure à suivre.

La troisième page contient des informations pratiques quant à la vaccination.

3. Que devrez-vous faire avec l'invitation ?

Dans la lettre, l'e-mail ou le SMS, vous serez invité à vous inscrire dans un centre et à préciser une date/heure précises.

Le système vous aidera aussi à prendre le rendez-vous pour la deuxième dose qui sera aussi planifié quelques semaines plus tard, en fonction du vaccin utilisé.

Cela signifie que vous pourrez fixer les deux rendez-vous en ligne ou par téléphone. Ceci est important afin que le centre de vaccination sache à combien de personnes il peut s'attendre et qu'il puisse s'organiser en conséquence.

Si vous vous inscrivez en ligne en surfant sur le site jemevaccine.be vous pouvez éviter d'avoir à retaper ce code de 16 caractères en scannant le code QR sur la lettre, ce qui vous mènera automatiquement à une page Web où votre code sera déjà saisi.

L'AViQ a également pensé aux citoyens qui ne n'ont pas accès à internet : l'invitation papier contiendra également le numéro vert : 0800/45.019 que vous pourrez appeler pour fixer votre rendez-vous.

4. Que faire si vous avez des difficultés pour vous rendre au centre de vaccination ?

Vos lignes TEC seront gratuites pour aller de votre domicile au centre de vaccination et en revenir, sur présentation de votre convocation et de votre date de rendez-vous.

Si vous avez besoin d'aide pour vous rendre vers le centre de vaccination, prenez contact avec le service de Taxi social du CPAS de Walhain (les lundi, mardi, jeudi et vendredi) au 010/65.33.94 ou 010/65.49.41.

5. Que faire si vous ne voulez pas vous faire vacciner ?

Nous aspirons tous à retrouver un mode de vie habituel et espérons que vous accepterez l'invitation à vous faire vacciner. Pour obtenir une immunité de groupe, près 70 % de la population devrait être vaccinée contre le virus corona.

Il n'est pas obligatoire de se faire vacciner : chacun a le libre choix. Néanmoins il y a peu de raisons de ne pas se faire vacciner. Seul un nombre limité de personnes ont des contre-indications à se faire vacciner. N'hésitez pas à questionner votre médecin traitant.

Ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner sont invités à l'indiquer quand ils reçoivent l'invitation, afin de libérer leur place pour un autre citoyen qui attend son tour.

Vous pouvez indiquer que vous ne souhaitez pas de vaccin aussi bien via le lien dans l'invitation que via le numéro de téléphone qui se trouve dans l'invitation. Attention, cette décision est définitive. Vous ne recevrez plus de nouvelle offre pour vous faire vacciner dans le cadre de cette campagne de vaccination gratuite 2021.

6. Comment compléter mes informations au niveau du Registre national ?

Les moyens de communication utilisés dépendent des informations disponibles au Registre national. Chaque citoyen peut gérer, lui-même, ces informations de contact. Si vous souhaitez également recevoir l'invitation par mail ou GSM, assurez-vous que le registre national dispose bien de ces informations vous concernant.

Ci-après le lien vers une capsule vidéo expliquant comment vérifier, modifier ou compléter ses informations de contact à tout moment : <https://view.genial.ly/603a8a3706cc940cfac3991c>

En toutes hypothèses, une invitation papier vous sera toujours envoyée.